
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 07 Mai 2020

RÉOUVERTURE DES SERVICES DE LA PRÉFECTURE ET DES SOUS-PRÉFECTURES

La Préfecture de l'Aude s'était organisée à compter du 17/03/2020 dans le cadre de son plan de continuation d'activités pour pouvoir répondre aux différentes demandes des Audoises et des Audois par messagerie ou téléphone.

La préfecture vous informe de la réouverture des services le 11 mai prochain. Afin d'assurer aux agents, comme au public, la sécurité sanitaire notamment à travers la mise en œuvre des mesures et gestes barrières, cette réouverture sera progressive.

L'accueil du public se fera uniquement sur rendez-vous à prendre par messagerie ou téléphone pour effectuer ses démarches. La Préfecture à Carcassonne et la Sous Préfecture de Narbonne seront ouvertes tous les jours sur rendez-vous aux heures habituelles. La Sous Préfecture de Limoux sera ouverte les lundis et Vendredis matin, et les Mardis et Jeudis après midi sur rendez-vous aux heures habituelles. Un nombre limité de personnes pourra être présent en même temps à l'intérieur des locaux.

Pour les demandes de titre des personnes étrangères, seules seront admises les personnes ayant un rdv le jour du passage (rdv du 11/05 pour le 11/05). Les ressortissants étrangers qui avaient rendez-vous pour réaliser leurs démarches concernant leur titre de séjour, mais qui n'ont pu le faire en raison de la fermeture de la préfecture, bénéficieront de créneaux dédiés pour effectuer leurs démarches. A cet effet, ils sont invités à envoyer par courriel à pref-etrangers@aude.gouv.fr, les informations suivantes :

- copie de leur convocation initiale
- copie de leur carte de séjour ou visa long séjour
- copie du contrat de travail (pour les travailleurs saisonniers uniquement)
- numéro de téléphone, adresse courriel et adresse postale

Les personnes ayant simplement un titre à retirer peuvent se présenter sans rendez-vous.

Afin de tenir compte du respect strict des mesures barrières, les visites médicales des permis de conduire reprendront à compter du jeudi 14 mai uniquement sur le site de Carcassonne. Les prises de rendez-vous sont disponibles en ligne depuis le site internet de la Préfecture. Une fois que l'usager aura pris rendez-vous, il devra se présenter seul sur le site de Carcassonne 5 minutes avant la consultation. La personne qui éventuellement accompagnera l'usager ne pourra pas accéder à la salle d'attente qui a été aménagée afin de respecter les règles de distanciation. Afin de répondre à l'attente des usagers, la préfecture en lien avec les médecins, a programmé 5 demi-journées pour la deuxième quinzaine du mois de mai et 12 demi-journées au mois de juin.

Contact presse :
Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*
04.68.10.27.87
Marlène ARCIZET – *Assistante communication*
04.68.10.29.82



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



www.aude.gouv.fr